



Syndicat Mixte
Rivière Drôme
& ses affluents

Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de membres présents : 18
Quorum du vote : 16
Nombre de membres votants : 18
Date de convocation : 11/03/21

**DELIBERATION N°4
DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 24 MARS 2021**

INTERET COMMUN

L'an deux mil vingt et un, le vingt-quatre mars à dix-huit heures, un Comité syndical s'est réuni à Luc-en-Diois, sous la présidence de Gérard CROZIER.

Étaient présents :

Conseil Départemental : M. Jacques LADEGAILLERIE

Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme : Mme Agnès FOUILLEUX ; MM. Jacques BONNET ; BROCARD François (suppléant de M. TRON Frédéric) ; Christophe LEMERCIER, Franck MONGE, Jean-Pierre POINT

Communauté des communes du Diois : Mmes Christine AURANGE, Anne-Line GUIRONNET, Dominique VINAY ; MM. Pascal BAUDIN, Jean-Luc DUPAIGNE, Gérard PERDRIX

Autre élu présent : M. Alain BONNARD

Communauté de communes du Val de Drôme : MM. Gilbert CHAREYRON, Gérard CROZIER, Francis FAYARD, Jean-Marc PEYRET, Cyrille VALLON

Étaient excusés :

Conseil Départemental : Mmes Catherine AUTAJON, Patricia BRUNEL-MAILLET, Martine CHARMET, Muriel PARET

Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme : Mme Hélène PELAEZ-BACHELIER ; MM. Jean-Philippe ROCHE, Frédéric TRON

Communauté de communes du Val de Drôme : Mme Régine CHALEAT ; MM. Robert ARNAUD ; Claude AURIAS, Philippe CHAVE, René ESTEOULLE, David GARAYT, Jean SERRET

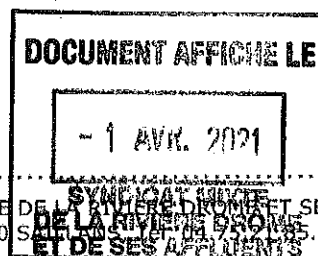
OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Monsieur G. CROZIER, Président, invite l'assemblée à examiner le budget primitif 2021. La balance du budget qui vous est proposée se présente comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 620 000 €	3 100 000 €
Recettes	1 620 000 €	3 100 000 €

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'UNANIMITE :

- APPROUVE le budget primitif 2021 ;
- AUTORISE le Président à signer les actes et documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.



Le Président du SMRD,
Gérard CROZIER